

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024
DOSSIER
CANTINE GARDERIE
ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Le dossier est à renouveler chaque année.

Ce dossier est à déposer IMPERATIVEMENT dans la boîte aux lettres de la Mairie dans une enveloppe kraft cachetée avant le 07 Juillet 2023

Tout dossier incomplet sera refusé et renvoyé par courrier.

1. Fiche d'inscription unique 2023/2024 : à contrôler, et à corriger si besoin en rouge.
2. Fiche sanitaire de liaison : à compléter, dater et signer.
3. Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant.
4. Pour les familles divorcées ou séparées : Copie du jugement pour la garde de l'enfant.
5. Attestation de Quotient Familial de la CAF.
6. Attestation d'assurance « responsabilité civile » de l'enfant 2023/2024.
7. Coupon du règlement intérieur daté et signé (après lecture des règlements ci-annexés).
8. Autorisation de sortie : annexe 1 (si nécessaire)
9. Bon de modification : annexe 2 (si nécessaire)
10. Prélèvement bancaire : joindre le contrat de prélèvement + mandat de prélèvement + RIB (pas nécessaire de le fournir pour les familles déjà sous prélèvement l'année passée).